

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Les Pèlerinages, 21. — Vie de la Mère Marie de l'Incarnation, etc, 24. — Nouvelles de Rome, 29. — Bulletin, 31. — Actions de grâces, 34. — Recommandations, 39. — Dons au Sanctuaire de sainte Anne, 40.

LES PÈLERINAGES

La saison des pèlerinages aux sanctuaires de Sainte-Anne est commencée. A Sainte-Anne de la Pointe-au-Père on a pour les mois de mai et juin deux pèlerinages à enregistrer ; l'un fait le 28 mai, par MM. les ecclésiastiques du séminaire, accompagnés de leur directeur le Rév. M. J.-O. Normandin ; l'autre fait le 4 juin par les élèves de deux classes sous la direction du Rév. M. J.-B.-A. Bélanger, professeur de Physique. Messe, communion, chant de cantiques à sainte Anne, vénération de la relique, tels sont les actes religieux qui ont marqué ces jours, pour la gloire de Dieu et le bien des pèlerins.

A part ces pèlerinages plusieurs personnes du diocèse et un groupe de la rive nord, ont déjà visité cette année le sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.

* *
*

Le temps qui commence est bien le plus favorable aux pèlerinages. Les travaux des champs sont terminés, et l'on en attend de Dieu maintenant, les fruits pour plus tard. C'est le Dieu qui fait murir les moissons qui répandra ses bénédictions sur ces travaux. Il reste donc à les lui demander. Et comme la prière, qui du reste a les conditions requises pour être bonne, est plus efficace pour obtenir les biens temporels, lorsqu'elle est faite dans un lieu de pèlerinage, c'est au sanctuaire de sainte Anne qu'il convient d'aller prier.

Dieu peut manifester sa puissance comme il le veut, et il est souverainement libre dans le choix des lieux où il veut de préférence la manifester. "Dieu promulgue la loi écrite sur une montagne de l'Arabie; il établit le siège de son alliance à quelques lieues du Jourdain. Puis cette alliance rompue, il accomplit le grand acte de l'Incarnation dans une maison de Nazareth; il répand sur le monde le sang de son fils des hauteurs du Golgotha; il fixe à jamais le centre principal des opérations de son Esprit au pied de quelques collines, entre l'Adriatique et la Méditerranée. Bref l'Esprit de Dieu souffle où il veut, et toute l'histoire de la religion s'est déroulée sur une série de lieux qui peuvent s'appeler dès lors des lieux privilégiés." Dieu manifeste par là sa souveraine liberté.

C'est aussi pour cela que de temps en temps, il marque encore certains endroits du sceau de sa puissance et de sa bonté. Un fait extraordinaire s'y produit tout à coup; un courant de piété et de confiance y porte le peuple; la prière

s'y multiplie ; une relique de Saint y fait des prodiges ; c'est un lieu de pèlerinage. Dieu veut de préférence à d'autres endroits, y manifester ses attributs ; il y veut agir plus qu'ailleurs.

Aussi le chrétien qui veut obtenir de Dieu des biens temporels qui l'aideront à pratiquer la vertu, qui veut éviter un malheur, réussir dans une entreprise difficile, ou raviver son âme aux sources vivifiantes de la grâce, se dirige-t-il de préférence vers ces endroits bénis. Sa prière y est plus fervente : il s'y sent plus près de Dieu. Il est si facile d'être recueilli dans ce Sanctuaire où des milliers de pèlerins sont venus s'agenouiller pieusement, où tant de grâces ont été obtenues. Et puis la foule est là priant et la ferveur se communique de l'unir à l'autre. Bref la prière y est plus puissante. Elle obtient et l'on s'en retourne soulagé, reconnaissant, *charge de biens*. Car dans un sanctuaire de sainte Anne, la vertu miraculeuse des prières de cette grande Sainte et l'éclat de ses mérites sont un trésor de richesses spirituelles, et en vertu de la communion des Saints, ce trésor s'est augmenté de tout ce que la piété des âges y a accumulé d'actions méritoires devant Dieu. C'est de ce trésor de richesses spirituelles que bénéficie le pèlerin.

Venez donc chers pèlerins recueillir votre part de ces biens. Votre pèlerinage au Sanctuaire de Sainte Anne sera un acte public de religion, qui à lui seul vaudra beaucoup à vous et à des milliers de personnes, à qui il dira hautement votre dévotion à sainte Anne et la vivacité de votre foi et de votre espérance en Dieu.

* *
*

Par nomination de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque, le Rév. M. R. Sasseville, vicire de Maria, est vicaire à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père pour la saison des pèlerinages.

**Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation
Religieuse Ursuline, Fondatrice du mo-
nastère de Québec.**

(*Suite et fin.*)

Désormais la vie apostolique de la Mère Marie de l'Incarnation semble terminée. Les années qui lui reste à passer sur la terre vont s'écouler dans des souffrances comparables à celles des martyrs. C'est par là que Dieu achève l'œuvre de sa sanctification. " En l'année 1664, " écrit-elle, il plut à la Divine Bonté de me visiter par " une grande maladie et de m'y disposer d'une manière " tout extraordinaire, et tout aimable. Je vis en songe Notre " Seigneur attaché à la Croix et entièrement couvert de " plaies. Il gémissait d'une manière attendrissante et j'avais " une forte impression qu'il cherchait quelque âme fidèle " pour lui donner du soulagement dans ses extrêmes dou- " leurs. Je n'en vis pas davantage, mais ma maladie étant " venue ensuite, il me demeura dans l'esprit une impres- " sion si forte et si vive de ce Divin Sauveur crucifié, qu'il " me semblait l'avoir continuellement sous les yeux, com- " prenant néanmoins qu'il ne me faisait part que d'une partie " de sa Croix, bien que mes douleurs fussent des plus vio- " lentes et des plus insupportables. " Elle ajoute, faisant " allusion à ses souffrances : J'y sens de l'attachement et " j'ai peur que mes lâchetés n'obligent la Divine Bonté de " me les ôter ou du moins de les modérer. De mon côté, " j'aime mieux cette Croix que toutes les délices du mon- " de. C'est la Bonté de Dieu qui m'a envoyé ces maladies " comme un gage très précieux de son amour, ce dont je " la remercie de tout cœur. "

Ses infirmités n'empêchèrent pas qu'elle ne fût réélue

Supérieure ; elle s'y résigna par respect pour la volonté de ses Sœurs.

Supérieure par résignation, elle s'acquitta de sa charge comme si elle eût été en santé, assistant à toutes les observances, jeûnant même tout un Carême, malgré une faiblesse tellement grande qu'elle ne pouvait rester à genoux " le quart de la Messe, " même en s'appuyant. Pendant trois années, la Vénérable éprouva cependant un peu de mieux et elle en profita pour terminer ses travaux sur les langues sauvages ; mais au milieu de toutes ses occupations une seule pensée l'absorbait et de jour en jour devenait un tourment plus vif ; c'était le désir d'aller à Dieu.

La dernière lettre de la vénérable à son fils dépeint un état familier aux extatiques, mais peu compréhensible pour qui n'a pas eu l'expérience de ces choses : l'on croirait entendre sainte Thérèse : " Quelque sujet d'oraison que je puisse " prendre, je l'oublie. Je me trouve en un moment, mais " sans y faire réflexion, dans mon fond ordinaire, où mon " âme contemple Dieu dans lequel elle est. Je lui parle " suivant le mouvement qu'il me donne, et cette grande " privauté ne me permet pas de le contempler sans lui " parler. Mes paroles sont comme à mon Epoux et il n'est " pas en mon pouvoir d'en dire d'autres. Mon amour n'est " jamais oisif et mon cœur ne peut respirer que cela. Les " respits qui me font vivre sont de mon Epoux ; ce qui me " consume de telle sorte par intervalles que si par miséri- " corde il n'accommodait sa grâce à la nature, j'y succom- " berais et cette vie me ferait mourir..." Comment rendre compte de choses d'un ordre aussi élevé?... Où trouver des expressions en rapport avec la sublimité du sujet?... Aussi, la Vénérable ajoute-t-elle avec une touchante ingénuité : " Je veux dire ce que je ne puis exprimer et je ne sais si

je le dis comme il faut.” Cette dernière communication, à son fils nous donne une bien haute idée de la perfection d’union avec Dieu et du degré d’amour où cette âme séraphique était parvenue. Elle vivait bien plus au Ciel que sur la terre.

Le 15 janvier 1672, la Vénérable fut attaquée d’une oppression de poitrine extraordinaire accompagnée d’une faiblesse d’estomac qui ne supportait aucun aliment. Brûlée par la fièvre, ses forces la délaissèrent complètement au point que son corps devint une masse inerte incapable de tout mouvement. Jamais la servante de Dieu ne parut plus sublime que sur ce lit de douleur. Pas une plainte, pas un soupir ne trahissait ses intolérables souffrances : sur toute sa physionomie rayonnait une expression de joie profonde de jouissance surhumaine. Ravie de se voir crucifiée avec Jésus-Christ, elle répétait sans cesse : “ *Christi crucifixa sum cruci*, je suis attachée à la Croix de Jésus-Christ.” Le 20 janvier, les médecins perdirent tout espoir, et l’on fit donner à l’heureuse malade le Saint Viatique et l’Extrême-Onction, qui furent précédés de la profession de Foi et de la demande publique de pardon, suivant l’usage des Ursulines.

Toute la Communauté, cependant, plongée dans la douleur la plus vive, conjurait le Ciel de prolonger encore, au moins pour quelque temps, une existence si chère. Son Directeur, le P. Lallemand, ordonna à la malade de s’unir à ses Sœurs pour demander à Dieu la santé. Elle s’y résigna sans réplique : “ Mon Seigneur et mon Dieu, dit-elle, si “ Vous jugez que je suis encore utile à cette petite Communauté, je ne refuse point la peine, ni le travail.” Aussitôt, elle éprouva un mieux sensible et bientôt les médecins la déclarèrent hors de danger. En pen de

jours, elle pût se rendre au Chœur et assister au *Te Deum* qui fut chanté en action de grâces. La convalescence parut se continuer tout le Carême ; mais le Vendredi-Saint au soir, la servante de Dieu fut obligée de déclarer à la Supérieure qu'elle souffrait d'atroces douleurs, causées par des abcès aux côtés. Le chirurgien, l'opération terminée, eut d'abord l'espoir de la sauver ; mais au huitième jour le mal lui parut sans ressource.

Quand la Vénérable apprit cette nouvelle, une joie subite parut sur tous ses traits, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, elle fut comme dans une continuelle extase. Lui parlait-on, elle répondait en peu de mots et aussitôt s'absorbait en Dieu. La conversion des sauvages fut sa dernière préoccupation mortelle ; le 30 avril, se sentant à l'extrémité, elle voulut, une fois encore, revoir les petites pensionnaires indigènes et les bénissant avec effusion de cœur, elle leur adressa, dans leur propre langue, des paroles admirables sur les saints Mystères et le bonheur de servir Dieu. Le soir du même jour, après un long et dernier regard sur ses Sœurs, elle remit doucement son âme à Dieu. A l'instant de son décès, un rayon de lumière céleste sembla tomber sur ce visage immobilisé par la mort ; et les religieuses, partagées entre la douleur et l'admiration, ne pouvaient détacher leurs regards de l'idéale beauté qu'il reflétait. Ce phénomène, attesté par toutes celles qui en furent témoins, leur fit une telle impression qu'elles voulurent en perpétuer le souvenir ; et chaque année, au jour anniversaire de la mort de leur vénérée Fondatrice, elles chantaient un *Te Deum* d'action de grâces. Cet usage s'est continué jusqu'à nos jours sans que l'Eglise y ait trouvé sujet de blâme.

Comment dignement dépeindre le sentiment de profonde douleur produit dans la colonie par la nouvelle de cette heu-

reuse mort. Tous les objets qui avaient été à l'usage de la Vénérable ; tuniques, livres, chapelets, médailles, tout fut enlevé en un instant ; et ce fut à grand'peine que les religieuses purent conserver son chapelet de costume qu'elles possèdent encore. Quand il fut connu qu'il n'y avait plus rien à donner, l'on apporta des images et d'autres objets de piété pour les faire toucher à la " Sainte Mère " ; cette expression était dans toutes les bouches, car : " Au moment où elle mourut, dit l'un de ses premiers biographes, le P. Charlevoix, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue. " La colonie entière assista à ses funérailles, car grands et petits, Français comme sauvages tenaient la servante de Dieu en égale vénération et vinrent lui rendre un dernier témoignage de leur respect.

La réputation de sainteté dont la Vénérable a joui de son vivant n'a fait que s'accroître avec les années ; et à l'heure qu'il est, son intercession est réclamée dans tous les pays où les Filles de Sainte Angèle exercent leur apostolat. Dieu semble écouter les prières de sa servante, car un de ses biographes les plus récents [l'abbé Richaudeau] a pu donner une liste de soixante-trois faveurs, de toute importance, attribuées à l'intercession de la Vénérable Mère ; et nous savons, d'une manière certaine, que le nombre s'est beaucoup accru dans ces dernières années.

Vers le milieu du siècle dernier, en 1751, la question de la Béatification de la servante Ursuline avaient été agitée ; mais les bouleversements politiques et la difficulté des communications mirent obstacle au procès.

Cent ans s'écoulèrent, et malgré la vénération du public et les hommages discrets de ses Filles, rien n'avait été fait pour la gloire de Marie de l'Incarnation. Enfin l'an, 1867 les premières démarches furent tentées et le procès prélimi-

naire eut son cours. Depuis cette époque, à des intervalles irréguliers, réglés par les progrès de la cause, la Sacrée Congrégation des Rites a publié des décrets qui ont rempli de joie tous les amis de la Vénérable Mère.

Puisse Dieu réaliser bientôt les espérances que font naître de si beaux commencements !... Ce sera un jour heureux pour le Canada et pour tout l'Ordre de Sainte Ursule, que celui où il sera permis d'invoquer en public celle qui, vivant encore, a mérité d'être appelée par Bossuet " la Thérèse de la Nouvelle-France. "

NOUVELLES DE ROME

On assure que le Pape insiste auprès de la France et des autres puissances afin que, à l'occasion de la paix sino-japonnaise, la protection des missionnaires en Chine, en Corée, au Japon soit amplement assurée. En même temps, le Saint-Père a chargé la Congrégation de la Propagande de préparer l'institution de nouveaux vicariats apostoliques au Japon.

— Le Saint-Siège, dit la *Semaine Religieuse* de Montréal, a décidé de ne pas publier le décret du Saint-Office, au sujet de la validation des ordinations anglicanes, comme il en avait été question. Des raisons de haute sagesse et de prudence diplomatique ont motivé cet ajournement. Malgré les avis de plusieurs cardinaux et ordres religieux, on dit que Léon XIII a pensé que résoudre à l'heure présente, une question aussi grave et aussi complexe, c'était risquer peut-être de retarder le large courant d'union qui entraîne l'élite anglicane vers Rome.

— Son Em. le cardinal Vanutelli, dit la *Semaine*

Religieuse de Montréal, a accepté pour la partie qui concerne la religion catholique, le patronage de l'exposition internationale des religions, dont un comité français a projeté de faire l'une des sections les plus brillantes de la grande exposition de Paris en 1900. Comme il s'agit, d'après le programme qui en a été soumis au Saint-Siège, de donner à cette section d'exposition religieuse la caractère d'apothéose de la religion chrétienne et de son œuvre civilisatrice, en présence des progrès matériels accumulés au seuil du XXe siècle, il était juste que le patronage en fut offert à un prince de l'Eglise, afin qu'une entreprise aussi grandiose conserve dans sa réalisation pratique le caractère qui lui convient.

— Parlant du curé d'Ars, le Saint-Père, dans une entrevue avec Mgr de Luçon, évêque de Belley, lui dit : “ je vous autorise à prier Mgr Caprara de ne pas laisser trop attendre le procès de béatification ; je parlerai du saint *curé d'Ars* mardi prochain ; ce jour là il y aura une réunion générale, *Coram Pontifice*, pour le vénérable Romano, curé italien. Tous les cardinaux donneront leur vote ; je parlerai le dernier, et après avoir dit ce que j'ai à dire du vénérable curé italien, je parlerai aussi du curé d'Ars, que je proposerai en exemple au clergé français. Il faut imiter les saints. ”

— LÉCL XIII, qui donnait récemment à la basilique de Ste-Anne d'Auray une relique des plus précieuses de la bonne sainte Anne, un bras, vient d'envoyer à Mgr de Vannes, pour le reliquaire renfermant ce don inestimable une magnifique émeraude d'un très grand prix.

BULLETIN.

Le 7, 8 et 9 mai les paroissiens de St-Jean de Dieu ont eu l'avantage de suivre les exercices d'un *Triduum* prêché par le Rév. M. Ths. Gravel, curé de St-Eloi. Le dernier jour de ces exercices religieux coïncidaient avec la fête des saintes reliques pour la paroisse. Les fidèles ont suivi les exercices avec un zèle, une piété et un empressement toute à fait édifiants. M. le curé A.-D. Jobin a profité de l'occasion pour établir dans sa paroisse la belle association de la Sainte Famille, par la consécration solennelle de toutes les familles de sa paroisse. La parole pleine de zèle de M. le prédicateur a produit des fruits précieux et durables à St-Jean de Dieu.

Itinéraire de la Visite Pastorale de 1895.

1.—Saint-Simon.....	15, 16	juin
2.—Saint-Mathieu.....	16, 17, 18	“
3.—Saint-Fabien.....	18, 19, 20	“
4.—Saint-Valérien.....	20, 21, 22	“
5.—Sainte-Cécile du Bic.....	22, 23, 24	“
6.—Notre-Dame du Sacré-Cœur.....	24, 25	“
7.—Sainte-Blandine.....	25, 26	“
8.—Saint-Marcellin.....	26,	“
9.—Saint-Gabriel.....	26, 27, 28	“
10.—Saint-Donat.....	28, 29	“
11.—Saint-Anaclet.....	29, 30,	1 juillet
12.—Saint-Anne de la Pointe au Père.....	1, 2	“
13.—Sainte-Luce.....	2, 3, 4	“
14.—Sainte-Flavie.....	4, 5, 6	“
15.—Notre-Dame de Lourdes.....	6, 7	“

16.—Saint-Joseph de Lepage.....	7, 8	“
17.—Sainte-Angèle.....	8, 9, 10	“
13.—Saint-Octave de Métis.....	10, 11, 12	“
19.—Sainte-Anne de Ristigouche	25, 26,	“

† ANDRÉ-ALBERT,

Ev. de Saint-Germain de Rimouski.

— A Douglastown dans le mois de mai, M. le curé D. Gillis a eu la consolation de faire faire abjuration à M. John McKay, protestant, âgé de 33 ans, et alors dange-reusement malade. Il lui a donné en même temps le baptême sous condition, puis la communion puis l'Ex-trême-Onction. Le nouveau converti est mort le lende-main dans les meilleurs sentiments.

— Le 18 juin 40 heures à St-Damase. C'est le Rév. G.-W. Frève, curé de S-Laurent de Matapédia qui a fait le sermon de circonstance. Se sont rendus chez M. le curé Duval pendant ces jours : M. le Chanoine Rouleau, curé de Rimouski, le Rév. M. Morisset, curé de l'Assomption de McNider, le Rév. M. A. Chouinard, curé de St-Octave de Métis, le Rév. M. P. Brillant, curé de St-Pierre du Lac, le Rév. M. L. Dauteuil, curé de St-Benoit Labre, le Rév. M. Jos. Pelletier, curé de St-Alexis de Ma-tapédia et le Rév. M. P.-E. Chouinard, curé de St-Moïse.

— Le 24 mai, Sa Grandeur Mgr Blais a administré le sacrement de confirmation à Rimouski à 39 enfants de la ville et de la paroisse.

— Le Rév. M. Alph. Roy, ordonné prêtre dernière-ment par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, était à Rimouski à la fin de juin.

— Quelques jours auparavant, le Rév. M. A. Bérubé

curé de New-Bedford, U. S., était aussi de passage à Rimouski.

— Nos remerciements à M. l'abbé David Gosselin T. B., directeur de la *Semaine Relieuse* de Québec, pour l'envoi au *Messenger* d'un exemplaire de son ouvrage : "Le Code Catholique, ou commentaire du Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa."

— Voici quelques notes extraites du rapport de la "Conférence St-Vincent de Paul de Rimouski," pour l'année 1894. Président, M. H. Lepage ; secrétaire, M. G. Côté. La conférence compte 25 membres actifs. Il y a eu pendant l'année 51 séances. Elle a distribué des secours à 32 familles et à 73 personnes. Elles s'est occupée des funérailles de 6 personnes. Recettes : \$208.00 ; dépenses, \$199.25. C'est le Rév. Ls-Alph. Lamontagne, procureur de l'évêché qui est le directeur de cette société, dont la charité se traduit en abondantes aumônes spirituelles et corporelles. C'est Sa Grandeur Mgr Blais qui a fait le sermon de circonstance à la séance annuelle de la conférence.

— Dans le mois de juin, à Sayabec, bénédiction d'une statue de saint Antoine de Padoue. Le Rév. P. Pacifique, supérieur du couvent des RR. PP. Capucins de Ristigouche, appartenant au même ordre religieux que ce grand saint, y a fait le sermon de circonstance sur l'invitation du Rév. P.-E. Chouinard, curé de St-Moïse et de la paroisse de Sayabec. La parole pleine de zèle et d'onction du Rév. Père a contribué pieusement à affermir à Sayabec la dévotion à saint Antoine de Padoue, qui a pris partout des développements si considérables, ces dernières années.

ACTIONS DE GRACES.

ST-JOSEPH DE LEPAGE, 9 avril.—Ayant été dangereusement malade je promis à sainte Anne de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si elle me l'obtenait. J'ai obtenue la faveur demandée. Aussi je remercie sainte Anne et lui demande pardon d'avoir négligé de remplir ma promesse.

Dme P. Roussel.

PETIT MATANE, 2 mai.—Je viens remercier sainte Anne qui m'a guérie d'un mal que je ressentais depuis plus d'un an. J'avais promis de faire publier ma guérison.

Delle Juliette Marquis

Reconnaissance à sainte Anne pour ma guérison et celle d'un de mes frères. *Une abonnée.*

SAINTE CÉCILE DU BIC, 2 mai.—Le printemps dernier mon mari fut atteint de la grippe. Je me recommandai à sainte Anne pour sa prompte guérison et j'ai été exaucée. Ma petite fille ressentait les premières atteintes d'une maladie de nerfs. Je promis à sainte Anne de faire publier sa guérison dans le *Messenger* si cette bonne Mère la lui accordait. Elle est assez bien maintenant. Je prie donc les abonnés de remercier avec moi sainte Anne.

Dme L. Parent.

SAINT-JOSEPH DE LEPAGE, 6 mai.—Depuis deux ans je souffrais d'un mal d'yeux à tel point que je craignais de devenir aveugle si le mal continuait. Je priais la bonne sainte Anne de me guérir ou de me faire trouver les remèdes qui pussent me guérir. Après m'avoir éprouvée longtemps sainte Anne m'a fait trouver les remèdes qui ont amené ma guérison. Je m'acquitte de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers cette bonne Mère, en venant la remercier publiquement comme j'avais promis de le faire.

Dme P. Roussel.

TROIS-PISTOLES, 8 mai.—Parfaite guérison après promesse à sainte-Anne, de faire publier cette faveur dans le *Messenger*, si je l'obtenais. — *Dme G. R.*

ST-ULRIC, 9 mai.—Sainte-Anne m'a guérie d'un mal d'estomac que je croyais incurable Mille remerciements à cette bonne mère. — *Dme Ferdinand C.*

Remerciements à sainte-Anne pour guérison d'un mal à un pied, après promesse de m'abonner au *Messenger*.

Edmond Ross.

Remerciements à sainte-Anne pour la guérison de plusieurs enfants. — *Dmes M. Talbot et A. Ross.*

STE-CÉCILE DU BIC, 14 mai.—Actions de grâces à sainte-Anne pour avoir protégé mon enfant d'un grand danger et aussi pour d'autres faveurs obtenues par son intercession. — *Dme A. L.*

STAN, C. STANSTEAD, 16 mai — Remerciements à sainte Anne pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans le *Messenger*. — *Ed. Tardif.*

RIMOUSKI, 18 mai. — Malade depuis longtemps et voyant qu'aucun remède ne m'apportait du soulagement, je me recommandai à la bonne sainte Anne et au sacré-Cœur, et promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* si je l'obtenais. Le mal cessa, mais comme je retardais à accomplir ma promesse, le mal reprit, je fis des neuvaines à sainte Anne et je suis aujourd'hui relativement bien quoiqu'un peu faible.

Une amie de Ste-Anne.

MARIA, 20 mai.—Depuis plusieurs années, la bonne sainte Anne m'a toujours secourue toutes les fois que je me suis adressée à elle. Je ne saurais trop la remercier de toutes ces grâces. — *Dme C. L.*

RIVIÈRE CAPL., 20 mai.—Souffrant d'un violent mal de dents, et ayant essayé tous les remèdes possibles et eu recours au médecin sans succès, je me suis recommandé à la bonne sainte Anne et je suis parfaitement guéri. J'en remercie mille fois cette grande sainte. *A. L. P.*

MÉTIS, 23 mai.—Depuis deux ans je souffrais d'un rhumatisme au point de trouver tout travail pénible. Au commencement de mai, je fis une neuvaine à sainte Anne et promis de faire publier ma guérison. Je suis bien maintenant et travaille sans peine. Remerciements à cette bonne mère pour cette faveur et plusieurs autres obtenues par son intercession.

Un jeune homme reconnaissant.

ST-MATHIEU, 19 mai.—Grâce obtenue par sainte Anne. *C. L.*

Guérison obtenue. *S. Dubé.*

Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne.

Dame Joachim Côté.

Actions de grâces à sainte Anne pour m'avoir préservé d'une maladie contagieuse. *Jos. S.urgerie.*

RIMOUSKI, 25 mai.—Je vous prie d'inscrire dans le *Message*, comme je l'avais promis, la guérison parfaite de mon enfant, et plusieurs autres grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne. Mille remerciements à cette bonne mère. — *Dme Marie D.*

CHIC, Mass.—Mme Morin remercie la bonne sainte Anne pour lui avoir obtenue la guérison d'une maladie de cœur qui la faisait beaucoup souffrir. Mille actions de grâces. *X.*

ST-ANACLET, mai.—Grâce importante obtenue par l'intercession de sainte Anne après avoir promis de faire publier dans le *Message*. *Une abonnée.*

RIMOUSKI, mai.—Guérison attribuée à sainte Anne.
Mille remerciements. X.

MONTREAL, 15 mai.—Reconnaissance à sainte Anne
pour une faveur obtenue. *Nap. Fontaine.*

STE-CÉCILE DU BIC, 15 mai.—Guérison d'une ma-
ladie grave par l'intercession de sainte Anne. Mille re-
merciements. C. D.

SACRÉ-CŒUR, 16 mai.—Actions de grâces à sainte
Anne par Mme Alphonse Gauvin, pour la guérison de son
enfant gravement malade, guérison attribuée à l'intercession
de la bonne sainte Anne.

BIC, 18 mai.—Remerciements à la bonne sainte
Anne pour guérison d'un mal d'yeux, après promesse de
faire publier dans le *Messenger*, et pour une autre faveur
obtenue après une neuvaine en son honneur. Qu'elle soit
à jamais louée. *Dme V. Plourde.*

MAN, R. I.—Je crois devoir à la bonne sainte Anne
d'avoir échappé à la mort, après avoir promis de faire
publier ma guérison, si je l'obtenais, dans une inflamma-
tion de poumons. Aussi j'en remercie la bonne sainte
Anne. *Dme F. Delisle.*

STE-FÉLICITÉ, 17 mai.—Sept personnes rendent des
actions de grâces à sainte Anne pour diverses faveurs ob-
tenues, soit après promesse de faire publier dans le *Mes-
sager*, soit après des neuvaines en l'honneur de cette
bonne mère.

CEDAR HALL, 15 mai.—Souffrant des suites d'un
accident et d'un mal dans un bras qui me rendaient pres-
ques incapable de travailler, je promis à la bonne sainte
Anne, que, si je redevais capable de travailler aisément,
je m'abonnerais au *Messenger*. Sainte Anne m'a exaucé

et je m'empresse d'accomplir ma promesse. Remerciements aussi pour soulagement d'un mal à une jambe provenant d'une chute. *Jos. Morisset.*

ST-MATHIEU, 27 mai. — Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Etienne Ouellet.*

Grâces obtenues. *Noël Girouard.*

Guérison obtenue. *Dme Ludger Ouellet.*

Guérison en partie obtenue. *Octave Dube.*

Guérison obtenue. *Dme C. Lagacé.*

PERCÉ, 28 mai. — J'ai souffert ce printemps d'un mal de reins qui m'empêchait de travailler. J'ai fait une neuvaine à sainte Anne avec promesse de faire publier mes remerciements dans son *Messageur* si je guérissais. Je me crois parfaitement guéri et j'en remercie de tout cœur cette si bonne et si puissante protectrice. *Joseph Mogher.*

RIVIÈRE CAPLAN, 26 mai. — Remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour guérison et plusieurs autres faveurs obtenues. *Delle Louise Querry.*

ST OCTAVE DE MÉTIS, 29 mai. — Actions de grâces à sainte Anne pour la guérison d'une maladie qui durait depuis un an. *E. Perrault.*

MATANE, 31 mai. — Actions de grâces pour trois faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Une abonnée.

SAUNTON, MASS., 5 juin. — Remerciements à sainte Anne pour ma guérison ainsi que celle de mon mari après recommandation à sainte Anne et promesse de les faire publier dans le *Messageur*. *T. L.*

MATANE, juin. — Mon enfant avait une maladie de nerfs dont il souffrait depuis sa naissance. J'eus recours à la bonne sainte Anne, lui promettant de faire publier sa guérison dans le *Messageur* si je l'obtenais et en outre de faire le chemin de la croix pendant neuf vendredis de suite. Après le premier vendredi mon enfant était guéri. — Merci à la bonne sainte Anne.

Dme H. Stevenson.

TROIS-PISTOLES, 3 juin. — J'avais promis si sainte Anne soulageait ma sœur dans une maladie, de le faire

connaître dans le *Messenger*. Je viens remplir ma promesse. Mille remerciements à cette bonne mère.

Une abonnée.

RIVIÈRE-AUX-RENARDS, 7 juin. — Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour deux guérisons obtenues par l'intercession de cette bonne mère.

Dme A. Joncas.

ISLE-VERTE, 6 juin. — Gloire soit rendue à sainte Anne pour avoir guéri deux de mes enfants de la terrible maladie appelée "Croup", après l'avoir invoquée et avoir promis de faire insérer ce fait dans le *Messenger*. *F. P.*

FALL-RIVER, MASS, 8 juin. — Remerciements à la bonne sainte Anne pour soulagement obtenu dans une maladie, et plusieurs autres faveurs, J'avais promis de faire publier dans le *Messenger*. *Dme P. Gagnon,*

*** Guérison d'une de mes filles, obtenue par l'intercession de sainte Anne après neuvaine faite en son honneur. Une autre personne remercie sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. *Dme A. P.*

MATANE, 11 juin. — Trois faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne et une autre après avoir invoquer saint Joseph. *Dme Santerre.*

ST-JEAN DE DIEU, 11 juin. — Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'un rhumatisme, obtenue par son intercession après promesse de faire publier dans le *Messenger*. *Une abonnée.*

FALL-RIVER, 12 juin. — Dmes Joseph Lechasseur et Dieudonné Trudelle remercient sainte Anne pour grâces obtenues. *T.-N. Cusgrain, ptre.*

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 32 malades ; 13 ivrognes ; 2 personnes affligées ; 3 personnes en voyage ; paix dans 6 familles ; 12 succès dans entreprises ; 17 vocations ; 6 familles pour grâces particulières ; 46 personnes pour grâces particulières ; 12 pour bonne mort ; 1 prêtre et ses

paroissiens ; 5 qui négligent leurs devoirs religieux ; 21 défunts ; plusieurs personnes pour conversion, soulagement dans afflictions, vocations, bonne mort, santé et autres grâces ; la sanctification du dimanche ; les zélateurs et zélatrices du *Messager* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS :—François Roy ; Dme Arthur Bilododeau, *St-Ulric* ; Dme Frs. Déchéne, *Dayton* ; Dme W. Villeneuve, *St-Luc* ; Philias Labrie, *St-Luc* ; Dme Chs. Chassé, *St-Luc* ; Louis Hudon, *St-Octave de Métis*.

PRÊTRE DÉFUNT.— Le Rév. M. Ferdinand Audet, du diocèse de Rimouski, décédé à l'hôpital d'Albany, U.-S., le 12 du courant, après 3 jours de maladie. Il était membre de la congrégation du Séminaire de Québec.

Dons au Sanctuaire de Sainte-Anne.

Dme le Dr. Lapointe, Bic.....	\$ 0 50
C. Pâquet, Québec.....	1 00
Anonyme.....	0 15
“.....	0 25
Xavier Langlois.....	0 50
Dme Sophie Parent, Augusta, U. S.....	0 15
Delle Hortense Têtu, (Maison des Pèlerins).....	0 27
Anonymes.....	0 50
Mme Phil. Parent, Augusta, U. S.....	1 00
Bénoni Gagnon, St-Ulric.....	1 00
Un pèlerin.....	0 50
Dme Hermine Gagnon, Fall-River.....	1 00
D. Therriault, Augusta.....	0 15
Anonyme.....	1 00
Théod. St. Laurent, Ste-Anne P. au Père.....	0 50
Mme Doridas Tremblay, Portneuf.....	0 30
Delle Georgiana Desjardins.....	0 15
Anonyme.....	0 50
Delle M. Anne Leclerc, Cornwall.....	0 15
Mmes H. Soucy et Frs. Denaud.....	0 30
Anonyme.....	1 00